

# 14 - 15 NOVEMBRE 2015

## WEEK-END DE ROULAGE



**Magny-Cours** **FI**  
INTERNATIONAL CIRCUIT / NEVERS FRANCE

avec



**INCLUS !**

### 2H DE NUIT! 2H SAMEDI!

COACHING PERSO

AVEC :



**DIDIER BRÉTIN**  
Start&Drive

ESPACE DETENTE

AVEC :



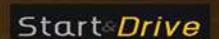
\* PRIX POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE  
(2 AUTRES FORAITS SUR DEMANDE)

**Inscriptions :**

**Mobile :** +33 (0)6 07 45 90 62

**Courriel :** [contact@moncharmont-racing-team.fr](mailto:contact@moncharmont-racing-team.fr)

PARTENAIRES :



[www.moncharmont-racing-team.fr](http://www.moncharmont-racing-team.fr)

**BULLETIN D'ENGAGEMENT  
NEVERS MAGNY-COURS F1  
Le 14 et 15 novembre 2015**

**Exclusif : 2h de roulage de nuit type 24h du Mans**

**PARTICIPANT(ES) :**

Nom et Prénom.....  
Adresse.....  
Code Postal..... Ville.....  
Tél portable.....  
E-mail.....

**2 EME PILOTE**

Nom et Prénom.....  
Adresse.....  
Code Postal..... Ville.....  
Tél portable.....  
E-mail.....

**VOITURE :**

Marque.....Modèle..... Puissance(CV).....  
Immatriculation ou n° de châssis : ..... Poids .....Kg (obligatoire)  
N° d'assurance RC circuit : .....

**Joindre obligatoirement une attestation, ou si en cas besoin pour le roulage  
prendre contact avec l'organisation au 0607459062**

**TARIFS :**

**COACHING PILOTAGE PAR DIDIER BRETIN – STAR&DRIVE (MONITEUR DIPLOME D'ETAT)  
DURANT TOUTE LA JOURNEE A DISPOSITION DE CHAQUE PARTICIPANT.**

**Week-end complet ( 14 et 15 novembre 2015 )**

**Forfait week-end : 495€**

**Forfait week-end pilote supplémentaire : 80€**

**Samedi 14 novembre :**

**Roulage journée du samedi + 2h de nuit : 320€**

**Pilote supplémentaire pour le samedi : 50 €**

**Dimanche 15 novembre :**

**Roulage journée du dimanche : 270 €**

**Pilote supplémentaire pour le dimanche : 50 €**

**Montant total payé : .....€**

**Gratuit pour accompagnateurs prévus**

**Nombre d'accompagnateurs : .....**

**Open bar et espace détente gratuit tout le week-end.**

**Bulletin a retourner avant le 10 novembre 2015**

Dossier de Bulletin d'engagement à nous faire parvenir dans les meilleurs délais et le règlement à l'ordre de  
MONCHARMONT RACING TEAM

**Aucun remboursement ne sera effectué à moins de 15 jours de l'évènement.**

**Attention : Tout bulletin dont le droit d'engagement sera non réglé ou incomplet ne pourra être  
pris en considération.**

Par ma signature, je dégage l'ensemble de la structure du circuit qui me reçoit et MONCHARMONT RACING  
TEAM, de toutes responsabilités, de tous dommages ou dégâts que je pourrais engendrer.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus, et déclare avoir pris connaissance du  
règlement particulier de cette journée.

Fait-le ..... Signature

## MONCHARMONT RACING TEAM

7 route du Corps franc Pommies

71400 AUTUN (France)

PORT: +33(0)607459062

Mail : moncharmونت.racing.team@gmail.com

Association de loi 1901 a but non lucratif



## RÈGLEMENT

Art 1 Le participant doit être titulaire d'un permis de conduire équivalent au permis B français en cours de validité lors de l'évènement auquel il participe, il doit avoir aussi une assurance en cours de validité pour le véhicule engagé à cet évènement.

**Art 2 Le participant doit assurer son véhicule en RC pour roulage sur circuit automobile à l'exclusion des épreuves sportives, courses, compétition ou essais.**

Art 3 Le casque, non fourni et la ceinture ou harnais sont obligatoires pour le pilote et le passager.

Art 4 Tout véhicule ne correspondant pas aux critères techniques demandés, comme par exemple le niveau sonore imposé sur le circuit, n'aura pas accès à la piste. Dans ce cas, compte tenu du fait que les critères techniques sont connus à l'inscription, celle-ci ne sera pas remboursable et exclu de la journée.

Art 5 Le participant s'engage sur le parfait état de son véhicule (pneus, freins, niveaux ...). Pour accéder à la piste, le participant aura au préalable fixé son/ses anneaux de remorquage et tous les objets non fixé dans l'habitacle doivent être retirés.

Art 6 La vérification des documents ainsi que le véhicule sera faite obligatoirement avant l'accès à la piste et nous vous remettrons les bracelets pour accéder à celle-ci.

**Art 7 Le roulage sera constitué d'un roulage avec seulement 30 voitures maximum simultanément en piste. Lorsqu'une voiture rentre au stand, une autre prend la piste et ainsi de suite durant la journée.**

Art 8 Le participant s'engage à garder sa trajectoire sur le circuit que ce soit une voiture qui a 100cv ou 500cv, la voiture voulant effectuer le dépassement sortira de la trajectoire et sera responsable du dépassement.

Art 9 Le participant ainsi que son passager s'engage à ne pas ouvrir sa fenêtre plus de 5 cm sur le circuit et il doit prévoir (en plus) des vêtements à manches longues, certain circuit l'impose.

Art 10 Tout participant s'engage à se conformer au règlement de la journée et il se porte garant du comportement de ses accompagnants.

Art 11 Le participant ainsi que ses accompagnateurs s'engagent à ne pas boire d'alcool ni à consommer de substance illicite sur l'enceinte du site du circuit, le superviseur de la journée pourra faire des tests d'alcoolémie courant la journée.

Art 12 Le participant s'engage à être courtois envers les autres participants ainsi qu'en vers l'équipe organisateur de l'évènement.

**Art 13 Le participant s'engage à respecter les drapeaux de couleur ou les feux, sur la piste.**

**Drapeaux jaune : incident sur la piste, ralentir, ne pas doubler**

**Drapeaux rouge : incident sur la piste besoin d'intervenir, ralentir, ne pas doubler, sortir de la piste et rentrer au stand.**

**Drapeaux noir : sortie immédiate du circuit.**

Art 14 En cas de dégâts matériels automobiles occasionnés par lui-même ou toute personne sous sa responsabilité, le participant s'engage à prendre à sa charge les frais de réparation.

**Art 15 En cas de dégâts matériels sur des véhicules occasionnés par les participants, l'organisateur ne saurait prendre position sur le règlement de quelque litige que ce soit, laissant les protagonistes s'entendre entre personnes adultes et responsables.**

Art 16 En cas de dégâts matériels au circuit occasionnés par le participant, le participant s'engage à prendre à sa charge les frais de réparation ou de remplacement (exemple utilisation de sac absorbant à cause de divers fluide sur la piste, utilisation d'extincteur, rail de sécurité, pile de pneus et tout autre infrastructure)

Art 17 En cas d'accident, le participant s'engage à ne pas prendre de photo ou de divulgué des photos de la voiture d'un autre participant.

**Art 18 Le participant doit arriver entre 8h00 et 8h30 et s'engage à suivre le briefing de sécurité obligatoire à 8h40. S'il arrive en retard, il devra se présenter au superviseur de la journée pour suivre un briefing de sécurité avant d'entrer en piste.**

Art 19 Les voitures d'assistances ainsi que les portes voitures sont « tolérés » sur le paddock à condition qu'ils soient bien garés et ne gênent pas les autres participants.

Art 20 Le roulage débutera à 9h00 et ce terminera vers 17h avec une interruption obligatoire entre 12h et 13h30.

Les horaires peuvent varier au bon vouloir du directeur de piste.

**Tout écart à ce règlement entraînera une exclusion sans remboursement du participant.**

Écrire la mention « lu et accepter »

Le

/

/20

signature

**MONCHARMONT RACING TEAM**

7 route du Corps franc Pommies

71400 AUTUN (France)

PORT: +33(0)607459062

Mail : moncharmونت.racing.team@gmail.com

Association de loi 1901 a but non lucratif

**DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Dans le cadre de la journée organisée par .... **MONCHARMONT RACING TEAM** ..... le .....

je soussigné(e) M..... né(e)le .....

Adresse postale:.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

dégage la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS de toute responsabilité, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, en ce compris les deux pistes :

- piste F1,
- piste Club.

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé,
- être muni d'un équipement complet : 1/ pour les véhicules de série : casque, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalon pour les femmes) ; 2/ pour les véhicules de compétition : casque, chaussures, gants, sous-vêtements et combinaison ignifugés ; 3/ pour les motards : casque, gants, bottes, combinaison avec dorsale,
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler à la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS.

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- |  |             |
|--|-------------|
| - Pile de pneus (tarification à la pile) :       | 230,00 € HT |
| - Toile caoutchouc (5m linéaire, 143 € HT / m) : | 715,00 € HT |
| - Rails de sécurité (unité : 4m) :               | 200,00 € HT |
| - Panneau chevalet de distance :                 | 100,00 € HT |
| - Absorbants – par sac de 20 kg :                | 30,00 € HT  |
| - Poteau de rails de sécurité (à l'unité) :      | 170,00 € HT |
| - Extincteur (à l'unité) :                       | 120,00 € HT |
| - Astroturf (par mètre carré) :                  | 240,00 € HT |
| - Panneau distance (circuit Club)                | 120,00 € HT |

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de NEVERS MAGNY COURS, en ce compris les deux pistes ci-dessus visées, dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A MAGNY-COURS, LE .....

**SIGNATURE :**



**MONCHARMONT RACING TEAM**

7 route du Corps franc Pommies

71400 AUTUN (France)

PORT: +33(0)607459062

Mail : moncharmونت.racing.team@gmail.com

Association de loi 1901 a but non lucratif

**PAYEMENT POSSIBLE PAR RIB / IBAN****IMPORTANT :****LE VIREMENT DEVRA ETRE CREDITE SUR LE COMPTE BANCAIRE  
IMPERATIVEMENT AVANT LE 13 / 11 / 2015.****UN SCAN DE VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DEVRA EGALEMENT  
ETRE ENVOYE PAR MAIL.****MERCI D'AVANCE**

<b>BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</b>				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
<b>M PIERRE MONCHARMONT</b>				
<b>BOURG LE BOURG</b> <b>71990 LA GRANDE VERRIERE</b>				
<b>Relevé d'identité bancaire / Bank details statement</b>				
IBAN (International Bank Account Number) <b>FR76 1080 7004 1432 2195 3654 071</b>		BIC (Bank Identification Code) <b>CCBPFRRPPDJN</b>		
Code Banque <b>10807</b>	Code Guichet <b>00414</b>	N° du compte <b>32219536540</b>	Clé RIB <b>71</b>	Domiciliation/Paying Bank <b>BPBFC AUTUN</b>

**HOTEL PROCHE DU CIRCUIT :****Hôtel Nevers Magny-Cours le Padock**

A proximité du circuit (moins de 5 min)

Téléphone : 03 86 21 22 33

**Hôtel du Circuit**

A proximité du circuit (moins de 5 min)

Tél. : 03 86 58 04 88

**Garden's Hotel**

A 12km du circuit

Téléphone : 03 86 37 66 33